



## Assemblée nationale

## Elise Kakam a partagé les grandes lignes de sa mission avec Kodjo Adédzé

Le mercredi 10 septembre 2025, le président de l'Assemblée nationale, Sevon-Tépé Kodjo Adédzé, s'est entretenu avec Elise Kakam, nouvelle représentante résidente du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) au Togo.



PAGE 3

## ECONOMIE



Alger 2025

## Le Togo mise sur ses TPME pour conquérir le marché africain

Pan essentiel de l'économie nationale, les Très petites et moyennes entreprises (TPME) togolaises participent à la 4ème édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF). Elles sont une vingtaine à prendre part à cet événement depuis le 4 septembre. Cette foire ...

PAGE 5

## AGRICULTURE



Togo / Mécanisation agricole

## 60 motoculteurs mis à la disposition des Zaap

Dans le nord du pays, les terres agricoles changent de visage. Dans les Savanes, la Kara et la Centrale, 60 motoculteurs flambant neufs viennent d'être confiés aux coopératives. Une dotation stratégique qui promet d'alléger les efforts des producteurs et de dynamiser les récoltes des Zones d'aménagement agricole planifiées (Zaap).

PAGE 5

## ETRANGER

Ghana/Immigration

## Expulsés des USA : le Ghana sur les pas du Rwanda ?

En acceptant d'accueillir des ressortissants d'Afrique de l'Ouest expulsés des États-Unis ...

PAGE 4



## Rentrée scolaire 2025-2026

## Le professeur Kokoroko annonce les couleurs de la nouvelle année

À quelques jours de la rentrée scolaire 2025-2026, le gouvernement a rendu public le bilan de ses efforts dans le secteur de l'éducation.

PAGE 3

## DERNIERES HEURES

### Chevening : une bourse pour accéder aux universités britanniques

Les jeunes togolais rêvant d'horizons académiques au Royaume-Uni ont désormais leur chance. Le ministère en charge de l'Enseignement a annoncé, le 10 septembre, l'ouverture des candidatures pour les prestigieuses bourses "Chevening". Les dossiers peuvent être déposés jusqu'au 7 octobre.

Ces bourses, financées par le gouvernement britannique, offrent une opportunité unique d'intégrer certaines des meilleures universités du monde. Mais l'exigence est ferme : « les postulants doivent justifier d'au moins deux années d'expérience professionnelle après l'obtention d'un diplôme de premier cycle ». De plus, précise le communiqué, ils « ne doivent pas avoir déjà étudié au Royaume-Uni grâce à une bourse financée par le gouvernement britannique ».

Depuis 2023, le Togo bénéficie de ce programme, fruit de son adhésion au Commonwealth. Un pas de plus vers l'internationalisation de sa jeunesse. Les informations détaillées sont disponibles en ligne.

Pour de nombreux étudiants, Chevening est comme une passerelle vers de meilleures opportunités académiques et professionnelles.

## Rentrée scolaire 2025-2026

## CBI Togo mise sur l'éducation avec son compte Coris Kid

À l'heure où la rentrée scolaire représente un défi financier pour de nombreuses familles, CBI Togo a choisi de tendre la main. Ce 10 septembre, la banque a organisé une cérémonie de distribution de kits scolaires, sous le thème évocateur ...



PAGE 5

	<p>Ghana/Immigration Expulsés des USA : le Ghana sur les pas du Rwanda ?</p>  <p>P 4</p>	<p>Alger 2025 Le Togo mise sur ses TPME pour conquérir le marché africain</p>  <p>P 5</p>	<p>Posture au travail Les secrets pour éviter de subir les conséquences liées à certaines positions</p>  <p>P 8</p>
---	---	---	--

## Echos des bénéficiaires des produits FNFI

# « Je parviens à subvenir à mes besoins »

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", nous vous conduisons à Kara dans la préfecture de la Kozah pour mettre sous les feux de la rampe les témoignages de Madame Inga Yawa, 38 ans, qui après avoir obtenu les deux cycles du crédit AGRISEF auprès de MUFEC, un Prestataire de Services Financiers partenaire du FNFI cultive et commercialise aujourd'hui le maïs, le mil et les graines d'anacarde. Retour sur le parcours de cette quarantenaire qui constitue un véritable cas d'école dans sa communauté.

Le secteur agricole n'est pas seulement réservé aux hommes, et les femmes l'ont très bien compris et prennent d'assaut ce secteur pourvoyeur d'emplois avec une part importante dans le PIB de notre pays. Au nombre des femmes qui ont fait du secteur agricole une raison d'entreprendre, Madame Inga Yawa, du haut de ses 38 ans à très tôt compris que la terre ne trompe pas et que sa réussite dépendrait de la terre qu'elle cultive depuis de nombreuses années déjà.

En 2017, alors qu'elle exerce une petite agriculture de subsistance, notre interlocutrice ne veut pas s'arrêter en si bon chemin, elle veut aller plus loin, rentabiliser ses activités à travers une agriculture à plus forte échelle. "Je fais partie des personnes qui savent saisir toutes les



Madame Inga Yawa

opportunités offertes par les pouvoirs publics pour prendre leur destin en mains. Quand j'ai appris l'existence du Produit "Accès des Agriculteurs aux Services Financiers" (AGRISEF) du FNFI, je me suis tout de suite dit que la chance que j'attendais de pouvoir me lancer dans une agriculture de haute qualité se présentait enfin. Je n'ai pas perdu le temps, je me suis alors rapprochée de MUFEC, un Prestataire de Services Financiers partenaire du FNFI

pour mieux me renseigner sur les conditions et modes opératoires dudit produit. C'est alors que j'ai compris que je remplissais toutes les conditions pour avoir accès au crédit agricole du FNFI".

Les différentes sessions d'information et de sensibilisation organisées aussi bien par le FNFI que par les Institutions de Microfinance partenaires permettent à toutes les populations bénéficiaires

potentielles des différents produits du FNFI d'être mieux informées des caractéristiques des produits et de déterminer quel produit correspond le mieux avec l'activité qu'il ou elle souhaite exercer.

" Une fois que j'avais toutes les informations relatives au crédit agricole, je me suis donnée toutes les chances de me plier aux exigences requises. Constitution d'un groupe solidaire de

4 personnes, formation technique et financière requise puis j'ai obtenu la première tranche de crédit de 100.000 FCFA. Cette somme m'a permis d'acheter des intrants et des semences puis j'ai commencé l'exploitation de ma superficie cultivable.

Et fort heureusement, ma production a très marché, vu que nous avons eu une très bonne saison pluvieuse cette année... Plus tard après mon remboursement intégral de mon premier crédit, j'ai obtenu la seconde tranche de crédit également d'un montant de 100.000 FCFA. Avec cette somme, j'ai diversifié mon activité avec la commercialisation des graines d'anacardes. Et comme vous voyez, pour cette foire agricole organisée en marge du onzième Forum National du Paysan Togolais, je commerciale toutes mes productions composées entre autres de maïs, de mil et des graines d'anacardes. Je ne vous cache pas que je fais de très bonnes affaires dans ma localité. Ceci me permet de pouvoir rentabiliser mon activité et de pouvoir faire des réalisations. Si modeste soit-elle, j'estime que mon activité me permet aujourd'hui de m'affirmer dans ma société, car sans tendre la main je parviens à subvenir à mes besoins."

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina  
Secrétaire de rédaction :  
Edy Alley  
Responsable web :  
Carlos Amevor  
Comité de rédaction :  
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima  
Edem Dadzie  
Luc Biova  
Rachid Zakari  
Responsable administrative, financière  
et commerciale:  
AMAH Essognim

Graphiste:  
Eros Dagoudi  
Imprimerie: Direct Print  
Distribution : TogoMatin  
Tirage : (2000 exemplaires)

## Assemblée nationale

## Elise Kakam a partagé les grandes lignes de sa mission avec Kodjo Adédzé

Le mercredi 10 septembre 2025, le président de l'Assemblée nationale, Sevon-Tépé Kodjo Adédzé, s'est entretenu avec Elise Kakam, nouvelle représentante résidente du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) au Togo.

partenariat entre l'Assemblée nationale et l'agence onusienne en faveur des populations.

À l'issue de l'audience, madame Kakam a réaffirmé le soutien de l'UNFPA aux

de l'Assemblée nationale des actions menées par l'UNFPA au Togo, et a rapporté l'engagement réaffirmé de l'institution parlementaire à accompagner l'UNFPA dans ses priorités d'action.



Kodjo Adédzé (à droite) et Elise Kakam

Au-delà d'une visite de courtoisie pour la présentation des civilités, la rencontre a permis aux deux personnalités de revisiter le

institutions togolaises tout en partageant les grandes lignes de sa mission au Togo. Elle a salué l'intérêt et la parfaite connaissance du président

« Le président de l'Assemblée nationale nous a rassuré de son engagement à continuer à jouer son rôle au niveau de l'hémicycle pour que ce travail, particulièrement sur la protection des enfants, sur la lutte contre les violences basées sur le genre soient pris en compte au niveau de l'hémicycle par tous les députés. L'objectif est que chacun d'eux puisse en parler dans sa région de provenance et puisse le prendre en main afin qu'une budgétisation sensible au genre soit effective », a indiqué Elise Kakam.

Cette audience illustre ainsi la volonté conjointe

de l'Assemblée nationale et de l'UNFPA de consolider leur partenariat pour un développement inclusif et respectueux des droits fondamentaux au Togo.

L'UNFPA est l'agence des Nations unies chargée de la santé sexuelle et reproductive. Elle œuvre pour un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger, et où chaque jeune peut réaliser pleinement son potentiel. L'agence met un accent particulier sur la protection des droits, l'égalité des chances et la lutte contre toutes formes de violences basées sur le genre.

Elise Kakam est titulaire d'une maîtrise en gestion financière de l'université catholique de Yaoundé au Cameroun et d'un MBA en leadership et durabilité dans le développement, de l'université de Cumbria au Royaume-Uni. Elle cumule plus de 15 ans d'expérience au sein de l'UNFPA, où elle a occupé

des postes stratégiques allant de chargée des opérations à représentante adjointe, avant d'être nommée représentante résidente.

Avant son arrivée au Togo, elle a exercé comme représentante adjointe de l'UNFPA au Tchad, après avoir travaillé en Afrique de l'Est et dirigé le plus grand bureau humanitaire de l'agence à Goma, en République démocratique du Congo (RDC). Son expérience s'étend également à la gestion des opérations de l'UNFPA au Ghana et en Angola. Elle a par ailleurs été membre du groupe consultatif interne de l'UNFPA pour divers programmes pays. Son mandat s'annonce comme une opportunité majeure pour renforcer les actions de l'agence en matière de santé reproductive, de protection des enfants et de lutte contre les violences basées sur le genre au Togo.

Edem Dadzie

## Rentrée scolaire 2025-2026

## Le professeur Kokoroko annonce les couleurs de la nouvelle année

À quelques jours de la rentrée scolaire 2025-2026, le gouvernement a rendu public le bilan de ses efforts dans le secteur de l'éducation.

construites ou réhabilitées, offrant ainsi de meilleures conditions d'apprentissage aux élèves.

entrera en vigueur dès la rentrée scolaire 2025-2026. Désormais, les classes de CM1 et CM2 ne seront plus encadrées par un seul maître, mais par deux enseignants spécialisés, l'un en lettres et l'autre en sciences.

Cette réforme s'inscrit dans une volonté d'accompagner les élèves dans la transition entre l'école primaire et le collège, une étape souvent jugée délicate. Selon le ministère, les taux de redoublement en classe de 6ème restent parmi les plus élevés dans plusieurs régions éducatives du pays.

Le passage du primaire au collège est vécu comme une rupture pédagogique, organisationnelle et psychologique. Le changement de rythme, d'exigences et de cadre scolaire déstabilise fréquemment les enfants, impactant leur performance et leur confiance. C'est pour répondre à cette difficulté que l'État a décidé d'instaurer une transition plus progressive dès le cycle primaire supérieur.



Professeur Komla Dodzi Kokoroko

L'on note qu'entre 2020 et 2025, pas moins de 18 000 enseignants ont été recrutés afin de renforcer le système éducatif. En plus de ce recrutement massif, 304 inspecteurs ont intégré les rangs de l'éducation nationale. Toujours dans le cadre du renforcement des ressources humaines, plus de 9 000 professeurs des écoles ont été formés et sont désormais disponibles pour servir à l'échelle du pays. Sur le plan des infrastructures, près de 7 000 salles de classe ont été

Les autorités éducatives rappellent que l'enseignant demeure la clé de voûte du système éducatif. Leur motivation, leur engagement et leurs compétences sont considérés comme essentiels à l'atteinte des objectifs de qualité et d'équité dans le secteur éducatif.

Dans la même dynamique, le professeur Komla Dodzi Kokoroko, ministre des Enseignements primaire et secondaire, a annoncé une réforme majeure qui

## Futur gouvernement

## Quel rôle pour l'UFC dans la cinquième République ?

L'Union des forces de changement (UFC), le parti historique de l'opposition fondé par Dr Gilchrist Sylvanus Olympio, a fait part de sa disponibilité à rejoindre la prochaine équipe gouvernementale.



Emmanuel Vivien Tomi

Selon Emmanuel Vivien Tomi, deuxième porte-parole de cette formation politique, et conseiller en communication de Dr Gilchrist Sylvanus Olympio, cette position découle de l'accord politique liant depuis plusieurs années l'UFC au parti au pouvoir. L'accord avait été conclu en 2010 avec le Rassemblement du peuple togolais (RPT).

Cela fait donc 15 ans et les deux camps ont fait du chemin ensemble malgré la dissolution du RPT et l'avènement de l'Union pour la République (Unir). Certains pensent que cet accord est caduc. « Notre accord n'est pas caduc. Dès que le parti sera sollicité par le président du Conseil, nous répondrons favorablement », leur répond Emmanuel Vivien Tomi.

D'ailleurs, le gouvernement actuel compte un membre de l'UFC. Il s'agit de Isaac Tchiakpe, 1er porte-parole du parti, ministre de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage. Par ailleurs, le président du Conseil Faure Gnassingbé a nommé un membre de l'UFC au sein du premier Sénat de la 5ème République (Séna Alipui).

Et les deux partis sont souvent ensemble pour relever plusieurs défis. Par exemple, l'UFC a soutenu et adopté la Constitution de la 5ème République. Il ne faut donc pas s'étonner que les deux continuent. Monsieur Tomi a rappelé les préoccupations majeures de son parti, qui sont : la lutte contre la vie chère, l'emploi des jeunes et l'amélioration des conditions de vie.

La rédaction

TM

**Malawi/Présidentielle****Présidentielle 2025 : un duel « des présidents » ?**

Les Malawites se rendront aux urnes mardi 16 septembre pour élire leur président, leurs députés et leurs représentants locaux, sur fond de grave crise économique. Dix-sept candidats sont en lice, mais le scrutin se résume principalement à un duel entre le président sortant Lazarus Chakwera et son prédécesseur Peter Mutharika.

du gouvernement ont accentué le mécontentement.

Chakwera, 70 ans, élu en 2020 après l'annulation du scrutin de 2019 pour irrégularités, brigue un second mandat.

cyclone Freddy en 2023. Mutharika, 85 ans, mise sur ce désenchantement pour revenir au pouvoir. Son mandat (2014-2020) avait pourtant été marqué par la stagnation économique et des accusations de népotisme. Un récent sondage de l'Institut de l'opinion publique et de la recherche le crédite de 41 % d'intentions de vote, contre 31 % pour Chakwera, rendant probable un second tour.

Derrière ce duel, l'ancien gouverneur de la banque centrale Dalitso Kabambe apparaît comme le principal outsider, susceptible de jouer les arbitres.

Pour les électeurs, l'enjeu principal reste l'économie. Les deux tiers des 21 millions d'habitants ont moins de 25 ans et peinent à trouver un emploi. « Les politiciens sont toujours les mêmes, et beaucoup doutent que cette élection change leur vie », observe Michael Jana, politologue malawien. Les résultats diront si le scrutin ouvre une nouvelle page ou s'il confirme l'alternance entre deux figures déjà connues.

T.M.



Lazarus Chakwera (à gauche) et Peter Mutharika (à droite)

Depuis plusieurs mois, le pays d'Afrique australe traverse une période difficile : inflation proche de 30 %, pénuries de carburant, manque de devises et hausse du chômage. Les scandales de corruption qui ont éclaboussé des membres

Ses partisans saluent l'amélioration des infrastructures et son soutien à l'entrepreneuriat des jeunes. Mais pour beaucoup, l'espoir suscité par sa victoire a été balayé par la flambée du coût de la vie et les catastrophes naturelles, notamment le

**France/Gouvernement****Nouveau Premier ministre : Macron joue sa crédibilité**

Emmanuel Macron a choisi un nouveau Premier ministre, un geste stratégique visant à relancer un quinquennat marqué par une majorité parlementaire fragile et des attentes citoyennes croissantes. La nomination intervient alors que le gouvernement précédent a montré ses limites face aux blocages parlementaires et aux tensions sociales.

Le nouveau chef du gouvernement hérite d'un mandat délicat : imposer une feuille de route cohérente sur des dossiers urgents tels que le pouvoir d'achat, la sécurité et la réforme des retraites, tout en tentant de rétablir la confiance auprès de l'opinion publique.

Ce choix traduit aussi la volonté du président de donner un souffle nouveau à son exécutif. Jeune et relativement nouveau dans les arcanes de Matignon, le Premier ministre symbolise un renouvellement de style et de méthode, espérant séduire une population en quête de changements concrets.

Mais le défi reste de taille. La majorité parlementaire ne permet pas d'assurer une gouvernance sans compromis. Chaque décision devra négocier des soutiens, parfois instables, et éviter les blocages qui pourraient fragiliser l'exécutif. Les observateurs

s'accordent à dire que les premières semaines serviront de test : capacité à mener des réformes, à coordonner la majorité et à répondre aux attentes économiques et sociales.

Pour l'opposition, cette nomination représente une opportunité de scrutin critique. Les partis adverses n'hésiteront pas à pointer tout signe de faiblesse, cherchant à contester la légitimité ou l'efficacité de l'action gouvernementale.

Dans ce contexte, la perception citoyenne sera déterminante. Les Français, marqués par la défiance envers la classe politique, observeront chaque mouvement avec attention. La capacité du nouveau Premier ministre à incarner l'action et la réactivité pourrait faire la différence entre un quinquennat relancé et une présidence en difficulté.

Cette nomination n'est pas seulement un changement de visage à Matignon : c'est un pari sur la gouvernance et la capacité d'Emmanuel Macron à réaffirmer sa mainmise sur l'agenda politique national, tout en rassurant une population exigeante et un Parlement divisé.

T.M.

**Ghana/Immigration****Expulsés des USA : le Ghana sur les pas du Rwanda ?**

En acceptant d'accueillir des ressortissants d'Afrique de l'Ouest expulsés des États-Unis, le Ghana s'aventure sur un terrain qui rappelle la stratégie controversée du Rwanda avec le Royaume-Uni. L'annonce du président John Dramani Mahama, le 10 septembre 2025, marque un tournant dans la politique migratoire et diplomatique du pays.

Comme Kigali, qui a signé un accord très médiatisé pour accueillir des migrants arrivés illégalement au Royaume-Uni, Accra se positionne en partenaire de sous-traitance migratoire pour une puissance occidentale. La logique est similaire : offrir un territoire « sûr » pour des personnes expulsées, en échange d'une coopération politique et d'un soutien économique implicite. Mais contrairement au Rwanda, qui négocie une contrepartie financière claire, l'accord ghanéen semble avoir été arraché dans un contexte



John Dramani Mahama

de tensions commerciales et diplomatiques avec Washington - hausse des droits de douane, restriction de visas - ce qui laisse penser à un compromis plutôt qu'à un partenariat équilibré.

L'acceptation de quatorze expulsés, dont plusieurs Nigériens, n'est qu'un début. Washington espère multiplier ce type de transferts vers

Accra, transformant potentiellement le Ghana en hub régional pour les expulsions américaines. Cette situation place Mahama face à un dilemme : consolider les relations avec les États-Unis au prix d'une perception intérieure d'allégeance, ou assumer un bras de fer diplomatique qui pourrait coûter cher à l'économie nationale. Au Ghana, l'opinion publique

est divisée. Certains saluent la décision comme un acte de solidarité régionale, en vertu du protocole de libre circulation de la CEDEAO. D'autres y voient un risque sécuritaire et social, dans un contexte où les tensions avec la communauté nigérienne ont déjà provoqué des incidents et des manifestations ces derniers mois. En 2023 et 2024, Kigali avait essuyé de vives critiques internes et internationales pour un dispositif similaire, accusé de « marchandiser » la vie des migrants. Accra devra donc convaincre que l'accord respecte les droits fondamentaux et qu'il ne crée pas une nouvelle fracture sociale.

À l'international, ce partenariat pourrait renforcer le poids du Ghana auprès de Washington, mais il pose une question cruciale : l'Afrique doit-elle devenir

la solution externalisée des politiques migratoires occidentales ? Pour certains analystes, l'accord pourrait ouvrir une brèche et encourager d'autres pays africains à signer des arrangements similaires, transformant le continent en destination forcée pour des milliers de migrants sans attaches locales.

Comme le Rwanda avant lui, le Ghana s'essaie à une diplomatie migratoire audacieuse, mais périlleuse. La différence est que Kigali a capitalisé sur cet accord pour se positionner comme acteur incontournable de la gestion migratoire mondiale. Accra, lui, doit encore démontrer qu'il en sortira gagnant, sur le plan économique, diplomatique et social, et que ce choix n'est pas seulement le signe d'une relation déséquilibrée avec les États-Unis.

T.M.

Togo / Mécanisation agricole

## 60 motoculteurs mis à la disposition des Zaap

Dans le nord du pays, les terres agricoles changent de visage. Dans les Savanes, la Kara et la Centrale, 60 motoculteurs flambant neufs viennent d'être confiés aux coopératives. Une dotation stratégique qui promet d'alléger les efforts des producteurs et de dynamiser les récoltes des Zones d'aménagement agricole planifiées (Zaap).

« 60 motoculteurs et leurs accessoires ont été mis à la disposition des coopératives agricoles opérant dans ces différentes régions », indique le projet. Derrière cette annonce, une volonté ferme : rendre le travail des paysans plus efficace et leur permettre de tirer le meilleur de chaque parcelle.



Un tracteur dans une plantation

L'initiative s'inscrit dans le cadre du Programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP), en lien avec

le Programme d'urgence de renforcement de la résilience et de la sécurité des communautés (Purs). Elle ne se limite pas à livrer

des engins, mais à surtout transformer les pratiques agricoles et à consolider la sécurité alimentaire.

Pour garantir une gestion rationnelle, des Conseillers techniques en gestion des entreprises agricoles (CTGEA) ont été formés. Ils accompagneront les coopératives dans l'usage et l'entretien du matériel, avec l'objectif de bâtir des organisations solides et autonomes.

Les Zones d'aménagement agricole planifiées (Zaap) constituent le socle de cette dynamique. Elles permettent aux agriculteurs

d'évoluer dans des cadres coopératifs, d'améliorer leur productivité, de booster leurs rendements et de moderniser l'agriculture nationale. À fin 2023, on en comptait 222, couvrant 32.230 hectares.

En renforçant l'équipement, le Togo franchit une étape décisive. Les motoculteurs ne sont pas de simples outils mécaniques. Ils représentent l'espoir d'une agriculture modernisée, plus compétitive, et capable de soutenir durablement ses communautés rurales.

Edy Alley

Crédits bancaires

## Le commerce, locomotive du financement dans l'Uemoa

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Selon la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), « les banques de l'Uemoa ont accordé 32 905 milliards FCFA de crédits à court terme au premier trimestre 2025 et 31 165 milliards FCFA de crédits à moyen et long termes ». Une manne qui irrigue principalement 3 secteurs : le commerce, les services et l'industrie manufacturière.

prix ou du ralentissement de la demande.

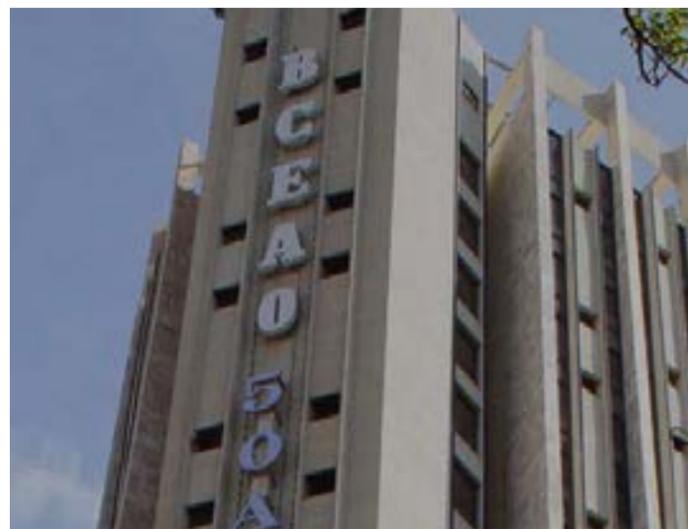
Juste derrière, les "services à la collectivité, services sociaux et personnels" témoignent d'une montée en puissance. Avec 4641 milliards FCFA à court terme et 11 742 milliards FCFA à moyen et long termes, cette catégorie

de l'industrialisation : la faible compétitivité et la dépendance aux importations de biens intermédiaires sont encore les freins majeurs.

Pour autant, le tableau d'ensemble reste positif. L'Union ouest-africaine affiche une "bonne dynamique économique" : une production industrielle en hausse de 14,3% en glissement annuel, un commerce dont le chiffre d'affaires progresse de 2% et une inflation contenue à 2%, sous le seuil communautaire de 3%. Même les taux d'intérêt débiteurs montrent un léger assouplissement, passant de 6,8% en janvier à 6,7% en mars, offrant une respiration bienvenue aux entreprises.

À l'échelle nationale, le Sénégal se distingue. Avec 7133 milliards FCFA de crédits à court terme et 8613 milliards FCFA à long terme, le pays affiche l'activité de crédit la plus dynamique de la zone. Une vigueur soutenue par des projets d'infrastructures d'envergure et les perspectives liées à l'exploitation imminente de ses gisements pétrogaziers. Ainsi, entre vitalité du commerce, expansion des services et lente affirmation de l'industrie, l'Uemoa continue de dessiner un visage contrasté mais résolument tourné vers la croissance.

Edy Alley



Au sommet du podium, la catégorie "Commerce gros et détail, Restaurants, Hôtels" capte l'essentiel des financements. Avec plus de 12 389 milliards FCFA de crédits à court terme et 4074 milliards FCFA à moyen et long termes, elle concentre une part considérable des ressources. Ce poids s'explique par la centralité du commerce dans les économies de l'Union, où il agit comme un moteur à la fois rapide et vital. Mais cette dépendance souligne aussi une fragilité : le secteur reste vulnérable aux aléas mondiaux, qu'il s'agisse des fluctuations des

illustre le dynamisme d'activités comme la santé, l'éducation et les loisirs. Ces besoins traduisent à la fois l'expansion des services privés et la demande persistante en infrastructures sociales publiques.

En troisième position, l'industrie manufacturière mobilise 4587 milliards FCFA de crédits à court terme et 2875 milliards FCFA sur le long terme. Ce volume, bien que notable, reste loin derrière celui du commerce et des services. Une réalité qui met en lumière les défis persistants

Alger 2025

## Le Togo mise sur ses TPME pour conquérir le marché africain

Pan essentiel de l'économie nationale, les Très petites et moyennes entreprises (TPME) togolaises participent à la 4ème édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF). Elles sont une vingtaine à prendre part à cet événement depuis le 4 septembre. Cette foire rassemble environ 2000 exposants et 30 000 délégués, sous le thème évocateur : « Passerelle vers de nouvelles opportunités ».

Pour le Togo, la présence à ce rendez-vous continental n'est pas anodine. Elle est portée par le ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation locale (MCACL) et traduit la volonté de faciliter l'accès des entrepreneurs nationaux aux réseaux commerciaux et aux opportunités offertes par un marché africain en pleine expansion.

Les enjeux sont considérables. Selon les projections, les

présentes appartiennent en majorité aux filières de transformation et de valorisation des produits locaux. Leur participation est soutenue par la Coopération allemande et l'Union européenne, via le programme ProComp et l'Alliance pour la qualité des produits en Afrique (AfPQ-AfCFTA), mis en œuvre par la GIZ. Un appui stratégique qui leur offre des leviers supplémentaires pour se hisser à la hauteur des standards internationaux.

Au-delà des chiffres et des partenariats, la participation togolaise s'inscrit dans la continuité de l'accord fondateur de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), ratifié en 2018 à Kigali.

Valoriser l'agro-industrie,



Site de la Foire commerciale intra-africaine (IATF)

accords commerciaux et investissements attendus à l'issue de cette foire pourraient dépasser « 44 milliards \$ US ». Un chiffre qui donne la mesure des perspectives et qui souligne l'importance pour les acteurs togolais d'être au cœur de cette dynamique.

Les entreprises togolaises

mettre en avant le textile, promouvoir l'artisanat et renforcer la logistique : voilà le pari togolais. À Alger, le pays s'attèle à exposer, mais également à conquérir le marché africain.

L'événement s'est achevé ce mercredi 10 septembre à Alger.

Edy Alley

**ETUDE DE**  
**Me André T. SAMA BOTCHO**  
 Huissier de Justice  
 Actes Judiciaires et Extrajudiciaires  
 Administrateur des Biens  
 Vente - Recouvrement de Créances  
 Gérance d'Immeubles

**2<sup>e</sup> ORIGINAL**

**PROCES-VERBAL DE RECHERCHES INFRUCTUEUSES**  
 \*\*\*\*\*

**L'an deux mille vingt-cinq**  
**Et le mardi deux (02) septembre ;**

A la requête de la **Société Lomé Container Terminal (L.C.T) S.A.**, sise au Bd du Mono, rond-point Foyer des Marins, Zone Portuaire, 09 BP 9103, Lomé -Togo, Tél : (228) 22 53 70 00, représentée par son Directeur Général, Monsieur Tim VANCAMPEN, agissant en qualité et faisant élection de domicile au siège de ladite société ;

Lequel requiert notre Ministère afin de signifier à **Monsieur BATIONO Toni Edem**, pointeur à LCT SA, matricule : 884, zone portuaire, demeurant et domicilié à Lomé, Tél : 90 24 62 13,

L'original de la **lettre N/Réf : 427/LCT/MPA/KAK/TVA/2025** en date, à Lomé, du 1<sup>er</sup> septembre 2025, signée par Monsieur le Directeur Général de la Société Lomé Container Terminal (LCT) SA, dont l'objet est : « **Mise en demeure de reprendre votre poste** », Lettre commençant par : « Il nous a été donné de constater que depuis le 06 août 2025, vous ne vous présentez plus à votre poste de travail et ce, sans aucun justificatif... » et se terminant par : « ... Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées. »

**DEFERANT A CETTE REQUISITION :**

Monsieur **André T. SAMA BOTCHO**, Huissier de Justice, 19 Cour d'Appel de TOGO et le Tribunal de Grande Instance de Lomé y Approuvé par les Evénements, 1411 rue des Evénements, 01 D'Etat, Lomé

Avons préparé l'acte de signification de la lettre N/Réf : 427/LCT/MPA/KAK/TVA/2025;

Que ne connaissant pas le domicile de **Monsieur BATIONO Toni Edem** et ne connaissant personne pouvant nous y conduire, nous avons donc tenté, à plusieurs reprises, de le joindre, par téléphone, sur son numéro connu de la société, le 90 24 62 13, mais en vain ;

**Arresté des Evénements, en allant vers Lamagan, 1<sup>er</sup> rue, à droite, après le Feu Tricolore de Djigbé, Immeuble KOU'NOUBIE, 1<sup>er</sup> Etage.**  
 Compte UFB N°0182247125502100-96/Compte ECOBANK N° 7820151403957901 ;  
 07 B.P. : 14405 - Lomé 01, Tél. 90 82 21 25/22 51 58 84 ;  
 N. S. F. : 1999172449  
 0119gence \* 070116 \* 04150fact@com

Qu'à chaque tentative d'appel nous avons la réponse suivante de l'opérateur de téléphonie mobile : « **le numéro de votre correspondant est éteint ou hors zone de couverture. Veuillez rappeler ultérieurement (...)** » ;

Que nous lui avons laissé des messages SMS comme WhatsApp auxquels nous n'avons pas eu de réponse ;

Qu'en définitive, ne connaissant ni le domicile, ni la résidence actuelle de Monsieur BATIONO Toni Edem et ne pouvant pas le joindre par appel direct ni par SMS, ni via WhatsApp, nous avons donc dû dresser le présent procès-verbal de recherches infructueuses à toutes fins utiles ;

Que la copie de notre acte de signification de la lettre et les captures d'écran de nos messages envoyés via SMS et WhatsApp sont annexées au présent procès-verbal ;

Et de tout ce qui précède, nous, Huissier de justice susdit et soussigné, avons dressé le présent procès-verbal de recherches infructueuses pour servir et valoir à LCT SA ce que de droit ;

**Coût de l'exploit .....40.000F CFA.**

**L'HUISSIER,**



11:42 90 24 62 13

Bonjour Monsieur BATIONO Toni Edem. C'est le cabinet de Maître SAMA BOTCHO, Huissier de justice à Lomé. Nous avons une lettre de mise en demeure de LCT pour vous. Raison pour laquelle nous vous avons appelé mais vain. Veuillez nous faire un retour dès que notre message vous parvient. Merci.

Message

11:42 +228 90 24 62 13

Aujourd'hui

Les messages et les appels sont chiffrés de bout en bout. Seules les personnes prenant part à cette discussion peuvent les lire, les écouter ou les partager. En savoir plus.

Bonjour 10:52 ✓

Bonjour Monsieur BATIONO Toni Edem. C'est le cabinet de Maître SAMA BOTCHO, Huissier de Justice à Lomé. Nous avons une lettre de mise en demeure de LCT pour vous. Raison pour laquelle nous vous avons appelé mais vain. Veuillez nous faire un retour dès que notre message vous parvient. Merci. 10:54 ✓



Message

SIGNIFICATION DE LETTRE N/Ref : 427/LCT/MPA/KAK/TVA/2025



COPIE

L'an deux mille vingt-cinq

Et le mercredi deux (02) septembre

A la requête de la Société Lomé Container Terminal (LCT) S.A, sise au Bd du Mono, rond-point Foyer des Marins, Zone Portuaire, 09 BP 9103, Lomé -Togo, Tél : (228) 22 53 70 00, représentée par son Directeur Général, agissant en qualité et faisant élection de domicile au siège de ladite société ;



Monsieur André T. KALIA BOUTCHO, Notaire  
 1, avenue des Lacs à Lomé -Togo et le Tribunal  
 de Grande Instance de Lomé y exercent ses  
 fonctions. N° : 1012/2014 après le des  
 de Doyen. Adresse électronique : [andrea.kalia@notaire.tg](mailto:andrea.kalia@notaire.tg)

Avons signifié et en-tête des présentes laissé à :

Monsieur BATIONO Toni Edem, pointeur à LCT SA, matricule : 884, zone portuaire, demeurant et domicilié à Lomé, Tél : 90 24 62 13, à son bureau, ou à son domicile, où étant et parlant à : *Témoignage sur son numéro, il est demeuré inaccessible. Réponse de l'opérateur de téléphonie mobile : « le numéro de votre correspondant est éteint ou hors zone de couverture (...) » Ne connaissant pas son domicile, nous avons dû dresser un procès-verbal de recherches infructueuses.*

L'original de la lettre N/Ref : 427/LCT/MPA/KAK/TVA/2025 en date, à Lomé, du 1<sup>er</sup> septembre 2025, signée par Monsieur le Directeur Général de la Société Lomé Container Terminal (LCT) SA, Monsieur Tim VANCAMPEN, dont l'objet est : « Mise en demeure de reprendre votre poste », Lettre commençant par : « Il nous a été donné de constater que depuis le 06 août 2025, vous ne vous présentez plus à votre poste de travail et ce, sans aucun justificatif... » et se terminant par : « ...Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées. »

La Présente signification est faite à toutes fins utiles que de droit ;

SOUS TOUTES RESERVES, A CE QU'IL N'EN IGNORE ;

Et nous lui avons, étant et parlant comme ci-dessus, remis et laissé tant l'original de la lettre ci-dessus indiquée que copie du présent exploit dont le coût est de trente-et-un mille (31.000) Francs CFA.

L'HUISSIER,



LCT Lomé Container Terminal S.A.

RIF : 1000160866  
 RCOM/ : Lomé 2008 B 2184  
 09889103 Lomé - TOGO  
 Tél : (+228) 22 53 70 00  
 (+228) 22 53 70 25

Lomé, le 1<sup>er</sup> septembre 2025

A

BATIONO Toni Edem  
 Matricule : 884  
 Pointeur  
 LCT  
 Téléphone : 90-24-62-13

N/Ref : 427 /LCT/MPA/KAK/TVA/2025

Objet : Mise en demeure de reprendre votre poste

Monsieur,

Il nous a été donné de constater que depuis le 06 août 2025, vous ne vous présentez plus à votre poste de travail et ce, sans aucun justificatif.

Nos tentatives pour vous joindre sur votre numéro connu de la société sont restées vaines.

Par le présent courrier, nous venons vous mettre en demeure de reprendre votre poste impérativement le Lundi, 08 septembre 2025 à 08h00 ou de nous faire parvenir dans les quarante-huit (48) heures à compter de la réception de la présente, les éléments justifiant cette absence prolongée.

Au cas où vous ne conformez pas à l'une de ces injonctions, une décision sera prise à votre rencontre.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.



LCT Lomé Container Terminal S.A.

RIF : 1000160866  
 RCOM/ : Lomé 2008 B 2184  
 09889103 Lomé - TOGO  
 Tél : (+228) 22 53 70 00  
 (+228) 22 53 70 25

Lomé, le 04 septembre 2025

A

BATIONO Toni Edem  
 Matricule : 884  
 Pointeur  
 LCT  
 Téléphone : 90-24-62-13

N/Ref : 432 /LCT/MPA/KAK/TVA/2025

Objet : Mise en demeure de reprendre votre poste

Monsieur,

Il nous a été donné de constater que depuis le 06 août 2025, vous ne vous présentez plus à votre poste de travail et ce, sans aucun justificatif.

Nos tentatives pour vous joindre sur votre numéro connu de la société sont restées vaines.

Par le présent courrier, nous venons vous mettre en demeure de reprendre votre poste impérativement le 23 septembre 2025 à huit (08) heures 00 minute ou de nous faire parvenir dans les quarante-huit (48) heures à compter de la réception de la présente, les éléments justifiant cette absence prolongée.

Au cas où vous ne conformez pas à l'une de ces injonctions, une décision sera prise à votre rencontre.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Directeur Général,



## Posture au travail

## Les secrets pour éviter de subir les conséquences liées à certaines positions

**Pendant des années, l'on a répété qu'une bonne posture consistait à se tenir droit, les épaules en arrière et la colonne vertébrale bien droite.**

Mais cela n'est peut-être pas vrai. Selon le docteur Xand van Tulleken, médecin, une grande partie de ce que l'on pense savoir sur la posture est obsolète. En fait, essayer de se tenir droit toute la journée pourrait être plus néfaste que bénéfique. Que faire alors ?

## Continuer à bouger

La posture est dynamique et non statique. Le pire serait de rester immobile dans la même position pendant des heures, que ce soit assis à un bureau, allongé sur le canapé ou les yeux rivés sur son téléphone. Le Dr Xand dit que la clé est de changer votre posture.

Il existe de nombreuses ceintures correctrices de posture, des orthèses dorsales et des chaises qui promettent de changer votre vie, mais « tout ce que vous avez à faire est de bouger tout au long de la journée ».

Un coussin de soutien lombaire ou une chaise ergonomique

peuvent rendre l'assise plus confortable, et un rappel de posture portable peut vous encourager à arrêter de vous affaler, mais rien de tout cela ne remplace les bases : bouger, renforcer votre corps et écouter ce qu'il vous dit. « Vous pouvez avoir la meilleure chaise, mais

à l'opposé de ce que vous souhaitez obtenir.

Assurez-vous de vous lever, de vous étirer et de faire des pauses régulières ; même de petits changements peuvent réinitialiser vos muscles.

## Développer la force, pas la



La bonne (à gauche) et la mauvaise posture

si vous restez assis huit heures dessus, vous aurez toujours mal au dos ».

Dr Xand prévient également que certaines orthèses dorsales commercialisées comme améliorant la posture peuvent vous forcer à adopter une position qui limite et restreint vos mouvements, ce qui est

## raideur

Une bonne posture s'obtient avec des muscles forts, mais cela ne signifie pas que vous devez vous inscrire dans une salle de sport ou avoir des ambitions olympiques. Dr Xand recommande des exercices réguliers pour renforcer le tronc et le dos.

Des mouvements simples

comme lever les bras au-dessus de la tête et tourner la tête d'un côté à l'autre « peuvent soulager la tension et vous aider à vous sentir mieux instantanément ». « Ce que nous voulons, c'est que notre corps puisse se maintenir lui-même », explique le Dr Xand. Des exercices comme le Pilates et le yoga peuvent être un bon moyen d'étirer votre corps et de cibler des points de douleur spécifiques.

## Changer votre état d'esprit

La posture n'est pas seulement une question de muscles, mais aussi d'état d'esprit. La façon dont nous nous asseyons, nous nous tenons debout et bougeons reflète souvent le stress que nous ressentons à propos de ce que nous faisons. Le fait de vous affaler les épaules devant votre ordinateur portable peut être dû à des délais ou à la disposition de votre bureau. Il est donc important de prendre en compte votre attitude envers le travail ou l'école. « La douleur ne concerne pas seulement les muscles, mais aussi les émotions et la psychologie »,

précise le Dr Xand.

L'on disait souvent aux gens de se concentrer sur l'aménagement de leur bureau sans tenir compte du fait que la douleur peut être le résultat du « stress, du temps passé au travail et de l'exercice physique ». « La hauteur du siège est importante, mais d'autres facteurs le sont aussi », ajoute-t-il.

Parfois, corriger votre posture revient autant à alléger votre emploi du temps qu'à étirer votre colonne vertébrale. Dans certains cas, une mauvaise posture (pas seulement des maux de dos) peut être due à un problème médical sous-jacent. Si vous souffrez de maux de dos, vous devriez essayer de rester actif, de prendre des médicaments anti-inflammatoires et de faire des exercices et des étirements. Vous devriez consulter un médecin si votre mal de dos ne s'améliore pas après l'avoir traité à domicile pendant quelques semaines ou si la douleur s'aggrave avec le temps.

Edem Dadzie

## Masse musculaire

## Conseils pour préserver ses muscles tout en perdant du poids

**Perdre du poids est une épreuve difficile pour beaucoup de personnes. Bien que différentes méthodes existent, le principe est le même : le déficit calorique, c'est-à-dire brûler plus de calories que l'on n'en consomme.**

« L'idée est qu'à partir de là, le corps utilise ses réserves énergétiques, principalement la graisse corporelle, comme source d'énergie », explique Páblus Braga, médecin du sport. Idéalement, ce déficit devrait être comblé par une alimentation saine et une activité physique régulière. Cependant, selon l'importance de la réduction calorique et la qualité de l'alimentation, l'on peut perdre non seulement de la graisse corporelle, mais aussi de la masse musculaire. Les experts affirment qu'une masse musculaire insuffisante peut être tout aussi néfaste qu'un excès de graisse.

À mesure que la masse musculaire diminue, le métabolisme a tendance à ralentir, le corps brûle moins efficacement les graisses et l'affaissement peut devenir plus marqué. De plus, la perte musculaire réduit la force, l'endurance physique et la santé à long terme, ce qui rend plus difficile le maintien de la perte de poids.

« C'est pourquoi une perte de poids de qualité ne se limite pas à voir le poids baisser sur la balance ; il s'agit de

préserver ce qui est fonctionnel et précieux dans le corps : les muscles », explique Elaine Dias, spécialiste du métabolisme et docteure en endocrinologie. Lorsqu'une personne est en déficit calorique, le corps le perçoit comme une pénurie d'énergie et, par mécanisme de défense, passe en mode « économie d'énergie ».

« Le muscle étant le tissu qui brûle le plus d'énergie au repos, le corps commence à le considérer comme un "luxe" en période de pénurie calorique, un peu comme une entreprise en crise qui supprime ses services les plus coûteux pour réduire ses coûts », explique Mme Dias. Si la restriction calorique est « trop sévère ou mal planifiée », le corps peut commencer à dégrader le tissu musculaire pour conserver son énergie. Alors, comment préserver ses muscles tout en perdant du poids ?

Les experts affirment qu'il est essentiel de rester hydraté. « Environ 70% des muscles sont constitués d'eau. Une bonne hydratation est donc essentielle à leur bon fonctionnement : environ 30 à 40 ml d'eau par kilogramme de poids corporel par jour. L'eau est également essentielle au fonctionnement cellulaire et à la récupération musculaire. Si les muscles sont déshydratés, ils perdent en volume et en efficacité »,

explique Elaine Dias.

Un apport adéquat en protéines est tout aussi important. Selon la Société internationale de nutrition sportive, pour favoriser la croissance musculaire et préserver la masse maigre parallèlement à l'activité physique, les adultes devraient consommer entre 1,4 et 2,0 grammes de protéines par kilogramme de poids corporel

muscles. Et la perte musculaire ralentit le métabolisme », explique Dias.

Pour les femmes, dont le métabolisme de base (la quantité d'énergie utilisée au repos par le corps pour maintenir des fonctions vitales comme la respiration et la circulation sanguine) est généralement plus faible

type d'exercice est important.

« La musculation, comme l'haltérophilie, contribue à préserver, voire à augmenter la masse musculaire », explique Mme Dias.

La masse musculaire contribue également à prévenir les maladies chroniques telles que l'obésité, le diabète de type 2, l'hypertension artérielle et les maladies cardiovasculaires,



Cette femme mesure son tour de taille

par jour. Ainsi, une personne de 70 kg aurait besoin de 98 à 140 grammes de protéines par jour. Les experts soulignent également qu'un déficit calorique doit être modéré. « Un déficit allant jusqu'à 500 calories par jour est généralement idéal. S'il est trop important, le corps peut commencer à brûler des

et dont la masse musculaire est souvent plus faible, il est recommandé d'être encore plus prudent.

Outre la nutrition, l'activité physique joue un rôle essentiel dans la perte de poids tout en préservant la masse musculaire. Et si l'objectif est de développer la masse musculaire tout en perdant de la graisse, le

Alzheimer, Parkinson qui deviennent plus fréquentes avec l'âge.

Un autre facteur clé pour préserver la masse musculaire est le bien-être émotionnel. Le plus important est d'adapter le programme à la réalité de chacun.

E. Dadzie

Rentrée scolaire 2025-2026

## CBI Togo mise sur l'éducation avec son compte Coris Kid

À l'heure où la rentrée scolaire représente un défi financier pour de nombreuses familles, CBI Togo a choisi de tendre la main. Ce 10 septembre, la banque a organisé une cérémonie de distribution de kits scolaires, sous le thème évocateur : « Éducation et épargne, CBI Togo la banque de référence ».

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du produit Coris Kid, un compte d'épargne destiné aux enfants de 0 à 17 ans. Rémunéré à 4,5 %, avec un bonus de 2,5 % sur les intérêts cumulés, il encourage les parents à constituer une épargne durable pour l'avenir de leurs enfants. Chaque année, "100 comptes ayant un solde supérieur ou égal à 150.000 francs CFA" participent à un tirage au sort, offrant aux familles sélectionnées une aide précieuse pour la rentrée. Pour l'édition 2025, CBI Togo innove : au lieu de kits préétablis, les bénéficiaires reçoivent des bons d'achat afin que chaque enfant choisisse lui-même ses fournitures scolaires. Une manière élégante d'allier soutien et autonomie. La cérémonie, tenue dans la salle multifonction du siège de la banque, a réuni parents, enfants et responsables de la CBI Togo. Jeux, interventions et échanges chaleureux ont marqué l'événement, avant la remise officielle des lots par les membres du Comité de direction.

Au-delà du geste, le message est donc d'encourager la culture de l'épargne dès le bas âge et affirmer l'engagement citoyen de la banque. En soutenant l'éducation, CBI Togo confirme son rôle d'acteur économique qui place la jeunesse au cœur de ses priorités.



**ETUDE DE**  
**Me André T. SAMA BOTCHO**  
 Huissier de Justice  
 Actes Judiciaires et Extrajudiciaires  
 Administrateur des Biens  
 Vente - Recouvrement de Créances  
 Gérance d'Immeubles

**2<sup>e</sup> ORIGINAL**

**PROCES-VERBAL DE RECHERCHES INFRUCTUEUSES**  
 \*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-cinq  
 Et le mardi deux (02) septembre ;

A la requête de la **Société Lomé Container Terminal (L C T) S.A.**, sise au Bd du Mono, rond-point Foyer des Marins, Zone Portuaire, 09 BP 9103, Lomé -Togo, Tél : (228) 22 53 70 00, représentée par son Directeur Général, Monsieur Tim VANCAMPEN, agissant ès qualité et faisant élection de domicile au siège de ladite société ;

Lequel requiert notre Ministère afin de signifier à **Monsieur BATIONO Toni Edem**, pointeur à LCT SA, matricule : 884, zone portuaire, demeurant et domicilié à Lomé, Tél : 90 24 62 13,

L'original de la **lettre N/Réf : 427/LCT/MPA/KAK/TVA/2025** en date, à Lomé, du 1<sup>er</sup> septembre 2025, signée par Monsieur le Directeur Général de la Société Lomé Container Terminal (LCT) SA, dont l'objet est : « **Mise en demeure de reprendre votre poste** », Lettre commençant par : « Il nous a été donné de constater que depuis le 06 août 2025, vous ne vous présentez plus à votre poste de travail et ce, sans aucun justificatif... » et se terminant par : « ... Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées. »

**DEFERANT A CETTE REQUISITION :**  
 Nous, André T. SAMA BOTCHO, Huissier de Justice près le Cour d'Appel de TOGO et le Tribunal de Grande Instance de Lomé y-Armevangeur N° des Exptes, 118 rue de la République à Lomé, Tél : 90 24 62 13, N. I. E. : 1000173449, soussigné

Avons préparé l'acte de signification de la lettre N/Réf : 427/LCT/MPA/KAK/TVA/2025;

Que ne connaissant pas le domicile de **Monsieur BATIONO Toni Edem** et ne connaissant personne pouvant nous y conduire, nous avons donc tenté, à plusieurs reprises, de le joindre, par téléphone, sur son numéro connu de la société, le 90 24 62 13, mais en vain ;

Avenue des Exptes, en allant vers Lamigan, 1<sup>er</sup> rue, à droite, après le Feu Tricolore de Djidjidi, Immeuble KOINOURE, 1<sup>er</sup> étage.  
 Compte UTB N°003247125582100-96/Compte ECOBANK N° 7020151403997901 ;  
 07 B.P. : 14425 - Lomé 07, Tél. 90 02 32 25 22 53 98 84 ;  
 N. I. E. : 1000173449  
 diligence \* Probité \* Satisfaction

Qu'à chaque tentative d'appel nous avons la réponse suivante de l'opérateur de téléphonie mobile : « **le numéro de votre correspondant est éteint ou hors zone de couverture. Veuillez rappeler ultérieurement (...)** » ;

Que nous lui avons laissé des messages SMS comme WhatsApp auxquels nous n'avons pas eu de réponse ;

Qu'en définitive, ne connaissant ni le domicile, ni la résidence actuelle de Monsieur BATIONO Toni Edem et ne pouvant pas le joindre par appel direct ni par SMS, ni via WhatsApp, nous avons donc dû dresser le présent procès-verbal de recherches infructueuses à toutes fins utiles ;

Que la copie de notre acte de signification de la lettre et les captures d'écran de nos messages envoyés via SMS et WhatsApp sont annexées au présent procès-verbal ;

Et de tout ce qui précède, nous, Huissier de justice susdit et soussigné, avons dressé le présent procès-verbal de recherches infructueuses pour servir et valoir à LCT SA ce que de droit ;

**Coût de l'exploit .....40.000F CFA.**

**L'HUISSIER,**

11:42 90 24 62 13

Bonjour Monsieur BATIONO Toni Edem. C'est le cabinet de Maître SAMA BOTCHO, Huissier de justice à Lomé. Nous avons une lettre de mise en demeure de LCT pour vous. Raison pour laquelle nous vous avons appelé mais vain. Veuillez nous faire un retour dès que notre message vous parvient. Merci.

Message

11:42 +228 90 24 62 13

Aujourd'hui

Les messages et les appels sont chiffrés de bout en bout. Seules les personnes prenant part à cette discussion peuvent les lire, les écouter ou les partager. En savoir plus.

Bonjour 10:52 ✓

Bonjour Monsieur BATIONO Toni Edem. C'est le cabinet de Maître SAMA BOTCHO, Huissier de justice à Lomé. Nous avons une lettre de mise en demeure de LCT pour vous. Raison pour laquelle nous vous avons appelé mais vain. Veuillez nous faire un retour dès que notre message vous parvient. Merci. 10:54 ✓

Message

SIGNIFICATION DE LETTRE N/Réf : 427/LCT/MPA/KAK/TVA/2025

**COPIE**

L'an deux mille vingt-cinq

Et le lundi deux (02) septembre,

A la requête de la Société Lomé Container Terminal (LCT) S.A, sise au Bd du Mono, rond-point Foyer des Marins, Zone Portuaire, 09 BP 9103, Lomé -Togo, Tél : (228) 22 53 70 00, représentée par son Directeur Général, agissant es qualité et faisant élection de domicile au siège de ladite société ;



Nous, André T. SAMBA DZIDZIDZI, Huissier  
 7, 81177 rue de la Constitution 1010 à Lomé  
 de Grande Instance, de 1<sup>er</sup> degré et ressortant de  
 des États, de ... nous sommes intervenus le 1<sup>er</sup> septembre  
 de 2025 pour signifier et en-tête des présentes laissé à :

Avons signifié et en-tête des présentes laissé à :

Monsieur BATIONO Toni Edem, peinteur à LCT SA, matricule : 884, zone portuaire, demeurant et domicilié à Lomé, Tél : 90 24 62 13, à son bureau, ou à son domicile, où étant et parlant à : *Tout sur son numéro, il est demeuré inaccessible. Réponse de l'opérateur de téléphonie mobile : « le numéro de votre correspondant est éteint ou hors zone de couverture (...) » Ne connaissant pas son domicile, nous avons été dresser un procès-verbal de recherches infructueuses.*

L'original de la lettre N/Réf : 427/LCT/MPA/KAK/TVA/2025 en date, à Lomé, du 1<sup>er</sup> septembre 2025, signée par Monsieur le Directeur Général de la Société Lomé Container Terminal (LCT) SA, Monsieur Tim VANCAMPEN, dont l'objet est : « Mise en demeure de reprendre votre poste », Lettre commençant par : « Il nous a été donné de constater que depuis le 06 août 2025, vous ne vous présentez plus à votre poste de travail et ce, sans aucun justificatif... » et se terminant par : « ...Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées. »

La Présente signification est faite à toutes fins utiles que de droit ;

SOUS TOUTES RESERVES, A CE QU'IL N'EN IGNORE ;

Et nous lui avons, étant et parlant comme ci-dessus, remis et laissé tant l'original de la lettre ci-dessus indiquée que copie du présent exploit dont le coût est de trente-et-un mille (31.000) Francs CFA.

L'HUISSIER,



LCT Lomé Container Terminal S.A.

RCF : 1000140866  
 RCOM : Lomé 2025 B 2184  
 09899103 Lomé - TOGO  
 Tél: (+228) 22 53 70 00  
 (+228) 22 53 70 25

Lomé, le 1<sup>er</sup> septembre 2025

A

BATIONO Toni Edem  
 Matricule : 884  
 Peinteur  
 LCT  
 Téléphone : 90-24-62-13

N/Ref: 427 /LCT/MPA/KAK/TVA/2025  
 Objet : Mise en demeure de reprendre votre poste

Monsieur,

Il nous a été donné de constater que depuis le 06 août 2025, vous ne vous présentez plus à votre poste de travail et ce, sans aucun justificatif.

Nos tentatives pour vous joindre sur votre numéro connu de la société sont restées vaines.

Par le présent courrier, nous venons vous mettre en demeure de reprendre votre poste impérativement le Lundi, 08 septembre 2025 à 08h00 ou de nous faire parvenir dans les quarante-huit (48) heures à compter de la réception de la présente, les éléments justifiant cette absence prolongée.

Au cas où vous ne conformez pas à l'une de ces injonctions, une décision sera prise à votre encontre.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.



LCT Lomé Container Terminal S.A.

RCF : 1000140866  
 RCOM : Lomé 2025 B 2184  
 09899103 Lomé - TOGO  
 Tél: (+228) 22 53 70 00  
 (+228) 22 53 70 25

Lomé, le 04 septembre 2025

A

BATIONO Toni Edem  
 Matricule : 884  
 Peinteur  
 LCT  
 Téléphone : 90-24-62-13

N/Ref: 427 /LCT/MPA/KAK/TVA/2025  
 Objet : Mise en demeure de reprendre votre poste

Monsieur,

Il nous a été donné de constater que depuis le 06 août 2025, vous ne vous présentez plus à votre poste de travail et ce, sans aucun justificatif.

Nos tentatives pour vous joindre sur votre numéro connu de la société sont restées vaines.

Par le présent courrier, nous venons vous mettre en demeure de reprendre votre poste impérativement le 23 septembre 2025 à huit (08) heures 00 minute ou de nous faire parvenir dans les quarante-huit (48) heures à compter de la réception de la présente, les éléments justifiant cette absence prolongée.

Au cas où vous ne conformez pas à l'une de ces injonctions, une décision sera prise à votre encontre.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Directeur Général,



PRÊT SCOLAIRE  
**LA RENTRÉE SCOLAIRE  
SANS STRESS**  
DISPONIBLE EN 24H



REMBOURSABLE SUR  
**12 MOIS**  
REMBOURSABLE SUR

**La Banque Autrement**

<https://togo.coris.bank>

